

Introduction

Le XVIII^e, « siècle des Lumières », serait-il aussi celui de la contestation et des remises en cause par rapport au siècle précédent, tant en Europe que dans le Nouveau Monde ? En effet, la deuxième moitié du XVIII^e siècle est marquée d'une part par des troubles politiques et sociaux tels que l'indépendance des Etats-Unis en juillet 1776, et la Révolution française de 1789 marquant la fin de l'Ancien Régime ; d'autre part, il est ponctué de révoltes anti-esclavagistes remettant en cause l'économie de plantation des Amériques. Se dressent alors des « communautés de marrons » dans la « Méditerranée de la Caraïbe » : à titre d'exemple, les révoltes des « Maroons » de la Jamaïque se soldant par la création d'une communauté de marrons vivant dans les « Blue Mountain¹ » en 1738 puis 1795 ; celle, en 1791, des esclaves de l'île de Saint-Domingue, fleuron de l'Empire colonial français, qui aboutira à la création de la première République noire indépendante en janvier 1804. On peut ajouter à la liste la révolte des Quilombo² du Brésil, par exemple celle de Rio de Janeiro dès la fin XVII^e siècle, celle du Mato Grosso entre 1770-1784, et, évidemment, celle des marrons du Surinam.

Avec la mise en exploitation des colonies dans les Amériques par les différentes puissances européennes, émergent « deux mondes » entre lesquels existe un antagonisme profond. Il s'agit du monde de « l'habitation », caractérisé par la servitude et se subdivisant en deux groupes : d'un côté, les planteurs et tous les hommes libres (petits blancs et affranchis), de l'autre les esclaves qui représentent les forces productrices du système esclavagiste. Ce sont ces derniers qui vont fuir l'espace colonial pour ne plus revenir et créer un autre monde, celui des « Marrons ». Celui-ci ne sera plus fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme, ni sur la négation de l'autre, mais sur la liberté, le respect et le désir de chacun. Il constitue un monde à part, de par sa situation géographique, son système d'organisation sociale, son mode de vie ; un monde marginalisé et craint par celui de l'habitation. Alors livré à lui-même, sans contact direct avec le monde colonial, il invente une vie forestière et fluviale, créant ainsi des formes de sociabilité grâce à l'apport technique et culturel de chacun.

1 Caillois, R., « Routes et traces des esclaves » in *Revue Internationale Des Sciences Humaines : Diogène*, juillet-septembre 1997, n°179, p. 181.

2 *Idem*, p. 180.

Nous parlons de vie forestière et fluviale, car, si dans un premier temps les esclaves de la colonie de la Guyane hollandaise se sont enfuis dans la forêt, dans un deuxième temps, ils s'installeront au bord des grands fleuves du Surinam et de la Guyane française, en particulier le Maroni, fleuve sur lequel a échoué une partie des esclaves marrons de Surinam appelés Boni. La fuite des esclaves de cette colonie, puis la résistance contre l'armée coloniale hollandaise, constituent une des pages de l'histoire coloniale les plus passionnantes, car ces esclaves font partie des déportés dans les Amériques qui ont réussi à recréer dans la forêt une civilisation qui continue d'exister.

Isolés dans les vallées des grands fleuves du Surinam et de la Guyane française, les esclaves marrons de Surinam constituent ce qu'on appelle les Bushinengué terme étymologiquement lié au hollandais *Boschnegers* ou *Bosnegers* et à l'anglais *Bush Negroes*. Les Bushinengué sont connus aussi sous le nom de *Maawina nengué* (les Nègres du Maroni) ou encore les *liba piking* (les enfants du fleuve) et regroupent les Djuka³, les Saramaka, les Matawaï, les Kuinty, les Paramaka, enfin les Aluku ou Boni sur lesquels portera notre réflexion. Ces groupes de marrons ont vécu pendant des siècles en marge du monde colonial. Venus d'Afrique par la traite négrière, ils ont travaillé dans les plantations des Amériques dans des conditions de vie inhumaines. Ensuite, ils se sont révoltés contre le système esclavagiste et ont créé des isolats humains dans les deux Guyanes. Les isolats humains créés par les Djuka, les Saramaka, les Matawaï, les Kuinty ainsi que par les Boni et les Paramaka, ont tous pour origine commune les circonstances particulières de l'année 1712⁴. En effet, c'est à partir de cette date que les colons hollandais, en voulant échapper à l'impôt de capitation imposé à titre de rançon par l'amiral Cassard, ont envoyé dans la forêt un bon nombre de leurs esclaves, espérant les faire revenir par la suite. Ce fut pour eux un échec, car, au lieu de revenir dans les plantations, tous ces esclaves constitués en plusieurs groupes réagirent de la même façon. Ils revendiquèrent les armes à la main le statut d'homme libre et celui-ci fut validé par un acte juridique reconnaissant leur autonomie à l'égard des autorités coloniales hollandaises. C'est alors qu'apparaissent en amont des fleuves de Surinam, les tribus Djuka, Saramaka, Matawaï, Kuinty et Paramaka. L'Histoire des Boni prend dès lors une trajectoire différente. Alors que les Djuka et les Saramaka parviennent à conclure des traités de paix avec les Hollandais, respectivement en octobre 1760 et en septembre 1762, les Boni quant à eux poursuivent la résistance jusqu'à mettre en péril le système d'économie de plantation du Surinam qui connaissait alors son âge d'or. Le gouverneur Jean Nepveu décide donc de prendre des mesures contre ces marrons de l'amont de la rivière de Cottica qui, depuis 1765,

3 Parfois dans les sources écrites on retrouve le mot « Youcas » et « Auka » (plantation sur laquelle été signé le traité de paix en 1760 avec le gouverneur qui consacre leur indépendance).

4 Poulalion, J., *Histoire du Surinam : des origines à l'indépendance - Justicia-Pietas Fides*, p. 37.

deviennent de plus en plus puissants. Ils ont en effet à cette époque un chef exceptionnel, un métis du nom de Boni Okilifu qui bénéficie d'une grande aura de leader. Malgré la réaction de l'armée coloniale, les marrons ne reculent pas et, en « 1770 tout comme en 1771 mais surtout en 1772, les Boni attaquent aussi bien des plantations que des postes militaires »⁵. Devant l'impuissance des autorités coloniales à arrêter les exactions commises par les Boni sur les plantations, Jean Nepveu décide de créer en 1772, d'une part une milice *Rédimussu*⁶ (bérets rouges), d'autre part un impôt *Wegloperskas* (impôt pour financer la chasse aux marrons). Il demande en outre au Prince d'Orange un détachement de soldats afin de mener la lutte contre les marrons Boni. Ainsi, de 1772 à 1776, des guerres opposant l'armée coloniale et le groupe de marrons appelé Boni paralysent la colonie sur tous les plans : politique, militaire, économique et social. En août 1776⁷, les Boni franchissent le Maroni⁸, fleuve qui forme la frontière entre la Guyane française et le Surinam. A partir du Maroni, les Boni vont parcourir les différents fleuves de Guyane, par exemple le Mana, le Synamary, l'Oyapok, le Maruini, pour finalement se fixer définitivement sur le Lawa⁹ à partir de 1860. En effet, c'est le 8 septembre 1860¹⁰, à la conférence d'Albina, que le gouverneur du Surinam Van Lansberg (1859-1867) et celui de la Guyane Tardy de Montravel reconnaissent officiellement « l'indépendance aux tribus des Bonis »¹¹. On leur attribue alors un territoire allant du saut Abunasonga jusqu'au grand Maruini (rivière située à l'extrême sud de la Guyane). Désormais en paix, les Boni s'organisent et se structurent en une communauté d'hommes, de femmes et d'enfants.

Si nous parlons de « Naissance d'un peuple », c'est donc parce que les hommes qui ont formé ce qu'on appelle les Boni ne sont pas issus directement de l'Ouest africain, ni des fonds de cales des bateaux négriers. En effet, c'est la rencontre et la réunion, durant le marronnage, des esclaves africains d'origines ethniques différentes qui a donné naissance à une nouvelle société : le « peuple Boni ». Nous disons « peuple Boni », parce que les Boni se définis-

5 Helman, A., *De geschiedenis van Suriname met zijn buurlanden*, Paramaribo, 1982, p. 133.

6 *Ibidem*.

7 Hurault, J., « Histoire des Noirs Réfugiés Boni de la Guyane Française » in *Revue d'histoire d'Outre-Mer*, tome XLVII, 1960 premier trimestre, p. 82.

8 Situé en Amérique du Sud et tributaire de l'océan Atlantique, le Maroni est région de basses altitudes. Il puise ses sources dans les Monts Tumuc-Humac.

9 Fleuve frontière entre le Surinam et la Guyane, le prolongement du Maroni.

10 « Nos relations avec les nègres et les Indiens du Haut Maroni » par le lieutenant de vaisseau Sibour, In *Revue maritime et coloniale*, tome I, janvier-février 1861, p. 118-119.

11 Arch. FOM D3 (1), *Histoire des Boni*, documents conservés aux archives du ministère de la France DOM série C.14 correspondance générale 18/19^e siècle de Hurault et

sent de l'intérieur comme étant un *Voluku*¹² et vis-à-vis de l'extérieur, comme étant une *Nachi*¹³. Si le dernier semble renvoyer à l'origine ethnique, au lieu de naissance, au cadre territorial, le premier reflète plus l'organisation interne, les structures sociales, culturelles et mentales. Nous avons préféré *Voluku* à *Nachi* pour deux raisons : d'une part, c'est à partir du cadre de l'intérieur que nous pouvons le mieux remonter dans le passé des Boni, tout en faisant allusion aux circonstances extérieures à eux. D'autre part, nous avons préféré ne pas mettre en titre du mémoire *Nachi* afin d'éviter toute ambiguïté quant à son sens actuel et face à la Nation française, mais nous ne saurions faire cette étude sans inclure cet élément qui permet à un Boni de se définir par rapport aux personnes étrangères à sa société.

Méconnus pendant fort longtemps, les Bushinengué, par leur originalité, ont capté l'attention des explorateurs puis des chercheurs, surtout celle des géographes, des botanistes et des anthropologues à la recherche de vestiges de civilisations africaines ; mais très peu d'historiens, voire pas du tout. Si la tribu des Saramaka a fait l'objet d'étude d'anthropologues comme Herskovits in *Rebel Destiny*¹⁴, Richard Price et Sally Price ; les Djuka avec M. Kahn¹⁵, Sylvia de Groot¹⁶ ainsi que Diane Vernon, l'histoire des Boni restent un terrain vierge. Il y eut certes des fragments d'études concernant la vie culturelle et matérielle par Jean Hurault, la pathologie par André Sausse¹⁷, le rapport aux plantes abordé par l'ethno-botanique par Marie Fleury, mais le domaine historique reste encore à exploiter attentivement. Hormis le livre de l'anthropologue néerlandais Wim Hoogbergen qui consacre une étude aux guerres Boni, et l'article de Jean Hurault « Histoire des Noirs réfugiés Boni dans la Guyane française » dans la *Revue d'histoire d'Outre-Mer* »¹⁸ – assemblage de documents d'archives indispensables à consulter – il n'y a pas eu d'étude approfondie sur la formation et l'évolution historique de ce groupe de marrons qui a secoué les deux Guyanes. Jusqu'à récemment, tous les ouvrages qui pouvaient nous renseigner sur l'histoire étaient écrits en néerlandais ou en anglais, comme celui de Kenneth Bilby. Ce n'est que récemment qu'une

12 Mot qui provient du néerlandais : « Volk » signifiant peuple.

13 Mot qui provient du néerlandais : « Natie », signifiant nation.

14 New York, 1934.

15 *Djukas. The Bush Negroes of Dutch Guiana*, New York, 1931.

16 *The Djuka society and social change*, éd. Assen, Van Gorcum and Co, 1969.

17 Sausse A., *Les populations primitives du Maroni Guyane française*, Editions Institut Géographique National, 1951.

18 1960, p. 76. Nous pouvons ajouter à la liste les documents rassemblés par Nathalie Sarote-Pouliquen intitulés : « Documents pour servir à l'histoire des Noirs réfugiés Boni de la Guyane française » Paris, 1954 ainsi que ceux réunis par Jean Hurault en collaboration avec Monique Pouliquen : « Histoire des Boni, Documents conservés aux archives du ministère de la France DOM » série C14 correspondance générale du XVIII^e et XIX^e siècles.

étude en français leur a été consacrée par Tristan Bellardie dans un mémoire de Maîtrise et de DEA¹⁹.

Ainsi, cet ouvrage entend étudier les Boni dans une approche à la fois anthropologique et historique. Anthropologique, car elle est la chair des « cultures orales » ; historique car l'histoire s'intéresse traditionnellement aux « cultures écrites ». Pour nous guider, nous avons utilisé des ouvrages qui nous permettent d'approcher l'histoire des peuples sans écritures, par exemple celui de Joseph Ki-Zerbo²⁰, d'Hélène Perrot²¹ et l'ouvrage de Roger Bastide²² qui reste indispensable dans la mesure où il a effectué un travail sur la présence africaine dans les civilisations des Amériques, notamment chez les Djuka et les Boni (on remarquera d'ailleurs qu'il s'inspire explicitement des études de Herskovits). Enfin, nous avons bénéficié des études d'anthropologie et de linguistique de M. Delafosse²³, dans lequel il effectue une étude comparative de la culture Boni avec la culture Fanti-Ashanti.

Il s'agit pour nous à travers cet ouvrage de mettre à l'écrit cette histoire chantée, racontée à travers les contes, dans les formules de prière, lors des grandes rencontres coutumières, dans l'art et jusque lors de conflits entre lignages. Les Boni évoquent dans ces moments les hommes qui ont fait leur gloire et dans la même occasion ceux qui ont trahi le peuple. Richard Price a effectué un travail sur la construction du passé chez les Saramaka. Quelle est celle des Boni ? En effet, il est indispensable qu'une population ait d'elle-même une représentation, celle-ci constituant son identité. « *L'important pour nous, raconte un sage²⁴ du village de Cottica, n'est pas que cette histoire soit exacte mais de savoir ce qu'elle signifie, car nos oreilles ont entendu le passé mais nos yeux n'ont pas vu* ».

Le second objectif entend retracer l'histoire des Boni, non seulement pour les générations présentes mais aussi pour celles de demain. Cela nous fait penser à la célèbre phrase de l'un des romanciers martiniquais Vincent Placolty qui exprimait en ces termes : « Le premier devoir des générations qui s'en vont est de préparer pour celles qui viennent les armes de la lutte contre

19 Bellardie, T., *Le Maroni, recherches autour d'une frontière, 1848/1891*, mémoire de DEA, 1995, université Toulouse-Le Mirail.

20 Kizerbo, J., *Histoire générale de l'Afrique*, tome I, Méthodologie et préhistoire africaine, 1980.

21 Perrot, H., (dir), *Le Passé de l'Afrique par l'oralité*, Paris, 1993.

22 Bastide, R., *Les Amériques Noires, Les civilisations Africaines dans le Nouveau Monde*, Payot, Paris, 1967.

23 Delafosse, M., « De quelques persistances d'ordre ethnographique chez les descendants des Nègres transportés aux Antilles et à la Guyane », *Revue d'ethnographie et sociologique*, III, Paris 1912, p. 234-7.

24 Moomou, capitaine du village de Cottica.

l'oubli »²⁵. Car, si l'identité de ce peuple était en pleine affirmation il y a de cela quelques années, tous les Boni avaient une conscience d'avoir derrière eux deux siècles d'histoire dont ils étaient légitimement fiers, aujourd'hui cette vision n'est plus vraie. La vie des Boni est « mal partie » en cette fin du XX^e siècle, non seulement à cause de leur conversion aux valeurs de la République française, entre autre la « francisation » avec son cortège de lois et l'école, mais aussi du fait des valeurs du monde occidental véhiculées par le biais de la télévision²⁶. L'école et la télévision, aussi importantes soient-elles pour amener l'instruction, l'ouverture d'esprit, de nouvelles valeurs, sont en désaccord avec leurs systèmes d'éducation, d'autant plus que certains d'entre nous les utilisent pour critiquer la société Boni. Ce qui amène des problèmes d'ordre identitaire, de conflits entre les générations, de perte de repère. Si auparavant, les jeunes allaient auprès des sages écouter les contes et l'histoire, ils préfèrent aujourd'hui aller regarder des feuilletons ou des matchs de football. Enfin, si la transmission s'effectuait à travers nos chants, nos danses, les contes, la religion, cette culture est aujourd'hui jugée par ses propres enfants, et surtout par ceux qui sont allés à l'école. D'après ce constat, même si l'écrit dénature la parole transcrite, il reste néanmoins le moyen pour nous de sauvegarder l'histoire de ce peuple, dans la mesure où la culture qui représente la voie par excellence de transmission intergénérationnelle est « en panne ». De fait certains d'entre nous se désintéressent complètement de cette culture, et d'autres parmi nous ont opté pour une vie citadine à Cayenne, au Surinam, aux Pays-Bas, en France qu'ils pensent meilleure. Du coup certains ne sont pas à l'abri des violences urbaines, de phénomène de promiscuité et de délinquance. La société Boni entre sans s'en rendre compte dans une phase de déculturation sans précédent. Pour Pierre Servin²⁷ « la déculturation a été une réussite sur le Fleuve, les jeunes Boni ou les Bushinengué du moins la quasi-totalité sont des abâtardis, ils se sont abâtardis beaucoup plus rapidement que les créoles ». Un autre événement nous a interpellé pour écrire cette histoire, c'est le fait que Dési Boutersé²⁸ en 1996 a brûlé les archives du Surinam. Peut-être un moyen d'effacer l'histoire des peuples Bushinengué ? Ainsi, il nous appartient donc en tant qu'étudiant en histoire, le premier Boni à avoir choisi cette branche d'étude supérieure, de retracer cette histoire, même si nous regarderons ce passé avec le point de vue du présent.

Enfin notre troisième objectif est de contribuer à l'avancement de la recherche historique de ce peuple dans l'historiographie guyanaise et française, mais aussi surinamaïse.

25 *in Frères Volcans*, La Brèche, Paris, 1983.

26 La télévision est arrivée sur le Maroni le 10 Juin 1998.

27 Président de l'Association « Académie d'art et tradition populaire de la Guyane » : entretien du 31-08-01 à Cayenne.

28 L'homme fort du Surinam (dictateur).

A partir de ces considérations d'ordre général se profilent les questions suivantes :

Il s'agit pour nous de donner une vision globale de la conception que les Boni ont de leur histoire, mais aussi de montrer son élaboration dans le marronnage de 1772 jusqu'au traité du 8 septembre 1860. Nous voulons également montrer comment les Boni ont réussi à inventer de nouvelles règles hors du système de la plantation ? Comment l'histoire a produit les Boni et comment les Boni ont fait leur propre histoire ? Peut-on connaître l'histoire des Boni et quelle conception en avons-nous, historiens, anthropologues, sociologue ? Sous quel angle peut-on l'aborder ? Quelles sources avons-nous à notre disposition pour interroger cette histoire et sont-elles fiables ?

Notre étude se structure de la façon suivante :

D'abord, comme l'a très bien souligné l'un des plus éminents historiens français du XX^e siècle, René Raymond, il s'agit d'« Interpréter les langages qui ont été écrits par les hommes du passé ou interpréter les œuvres ou les monuments qu'ils nous ont laissés : toute connaissance historique est une connaissance de l'homme par l'homme ». L'histoire ne s'étudie pas sans documents sources, car la connaissance historique est aussi l'analyse de témoignages du passé. Ainsi, il convient pour nous dans un premier temps de rechercher l'histoire des Boni par la voie orale et en s'interrogeant sur la valeur comparée des sources traditionnelles et écrites.

Ensuite, dans une deuxième partie, il s'agira de montrer comment les Boni ont été au Surinam, la preuve que « L'esclavage est un état violent et contre nature; ceux qui y sont assujettis sont continuellement occupés du désir de s'en libérer et sont toujours prêts à se révolter »²⁹. Nous évoquerons ici les racines de l'émergence du groupe de marrons Boni, autrement dit la lutte contre le système esclavagiste à partir de 1772.

Enfin, dans une troisième partie, nous insisterons sur l'existence des Boni en tant qu'isolat humain pacifié et sédentaire en Guyane française en 1860, en mettant en évidence sa nature et son fonctionnement.

29 Tiré d'un mémoire du roi aux administrateurs de Guyane (7 septembre 1776), in Dorigny, M. (DIR), *Esclavage, résistances et abolitions*, Editions du CTHS 1999, p. 92.